



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. DOMINGOS DIAS PEREIRA MASCARENHAS
AMBASSADEUR DU CAP-VERT PRÈS LE SAINT-SIÈGE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

*Salle Clémentine
Jeudi 18 mai 2006*

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec plaisir que j'accueille Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cap-Vert près le Saint-Siège.

Je vous remercie des paroles déférentes que vous venez de m'adresser, ainsi que des salutations que vous m'avez transmises de la part de Son Excellence Monsieur Pedro Verona Rodrigues Pires, Président de la République. Je vous saurais gré de bien vouloir lui faire part en retour de mes souhaits fervents de bonheur et de prospérité pour sa personne et pour l'ensemble du peuple capverdien.

Comme vous l'avez souligné dans votre discours, la présence de l'Église dans les îles du Cap-Vert remonte à plusieurs siècles, faisant de la foi chrétienne une composante essentielle de la culture et du patrimoine spirituel de la population. Aussi, est-il important que les relations entre l'Église et l'État se développent harmonieusement dans le respect de l'autonomie des deux parties, car toutes deux, bien que sur des registres différents, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes personnes, dans la recherche du bien commun. Vous le savez, Monsieur l'Ambassadeur, l'Église catholique est désireuse de contribuer au développement intégral des peuples. En effet, la pauvreté dans laquelle tant d'hommes et de femmes vivent ne peut qu'interpeller la conscience humaine. Elle pose à tous la question dramatique de la justice. Le sous-développement n'est pas une fatalité. Il doit être affronté avec détermination et

persévérance. Car, comme l'a souvent rappelé le Magistère de l'Église, le développement n'est pas seulement une aspiration, mais un droit: "La collaboration au développement de tout l'homme et de tout homme est en effet un devoir de tous envers tous" (Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, n. 32). Il est donc nécessaire qu'une authentique solidarité favorise des relations plus équitables entre les nations, ainsi que leur développement humain et spirituel. En effet, la solidarité doit s'exercer non seulement à l'intérieur de chaque société, mais aussi entre les peuples, car, pour créer un espace de paix et de stabilité qui permette la croissance économique et l'équilibre politique, une coopération confiante et courageuse est indispensable. Je souhaite donc vivement que la solidarité internationale, notamment en faveur de l'Afrique, connaisse un élan nouveau, afin que ce continent, si durement éprouvé, puisse s'engager résolument sur le chemin de son développement intégral, de la réconciliation et de la paix.

Par ailleurs, les multiples difficultés que connaît le continent africain contribuent à accentuer l'expansion du phénomène migratoire et les graves questions qui en découlent. Ainsi que vous l'avez souligné, Monsieur l'Ambassadeur, un nombre important de Capverdiens a été poussé à émigrer pour chercher de meilleures conditions de vie. Certes, il est du devoir des pays qui reçoivent des personnes immigrées de pratiquer un accueil fraternel et de légiférer pour favoriser leur digne insertion dans la société, tout en respectant leur identité légitime. Mais, il est aussi nécessaire de prendre en considération les déséquilibres socio-économiques, les risques d'une mondialisation sans règles, ou encore les situations de violence ou de violation des droits de la personne qui sont des facteurs importants de migrations. La solidarité internationale devrait permettre à chacun, dans son propre pays, de vivre dans la dignité et de mettre en œuvre les dons qu'il a reçus du Créateur.

Par votre intermédiaire, Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais aussi adresser mon cordial salut aux Évêques de votre pays, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté catholique. La création récente du diocèse de Mindelo est un signe de sa vitalité. Je souhaite donc aux catholiques de poursuivre courageusement leur engagement avec l'ensemble de leurs concitoyens, pour bâtir une société toujours plus juste et plus fraternelle.

Au moment où Votre Excellence commence sa mission auprès du Saint-Siège, je Lui offre mes vœux les meilleurs pour la noble tâche qui L'attend. Auprès de mes collaborateurs, Elle trouvera toujours l'accueil attentif et la compréhension cordiale dont Elle pourra avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur sa famille, sur ses collaborateurs, sur le peuple capverdien et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction du Très-Haut.

**Insegnamenti di Benedetto XVI* vol. II, 1 p.631-633.

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana